

Pierre GUICHARD, *Les musulmans de Valence et la Reconquête (XI^e-XIII^e siècles)*. Institut français de Damas, Damas, 1990-1991. 2 vol. 617 p. + documents.

L'ouvrage constitue la version publiée de la thèse de doctorat d'État soutenue par P. Guichard en 1987 à l'université de Toulouse-Le Mirail, sous le titre plus explicite : *La société musulmane valencienne et sa destruction à l'époque de la Reconquête (de la domination musulmane à la domination chrétienne; le royaume de Valence au XIII^e siècle, étude sociale)*. Il se divise en quatre parties : 1) « L'histoire de Valence à l'époque musulmane » offre en réalité une ample histoire politique d'al-Andalus depuis l'époque des taifas jusqu'à l'entrée de Murcie dans la vassalité castillane, en 1243; 2) « La population musulmane du Šarq al-Andalus » traite de l'organisation du peuplement en villes (*madina/s*), « châteaux » (*hiṣn/s*) et localités rurales dépendantes (*qarya/s*), en s'appuyant largement sur l'archéologie, et conclut sur le fait que la *qarya*, village de propriétaires libres, constitue la base communautaire de l'organisation sociale dans les campagnes et celle de la fiscalité étatique; 3) « Le système socio-politique musulman » conclut à une société peu seigneurialisée et faiblement militarisée, où l'impôt assure la liaison entre les communautés rurales et l'appareil de l'Islam, constitué par les cadi, *faqih/s*, *kātib/s*, *qā'id/s...*; 4) « La société musulmane valencienne face à la Reconquête » part de ce caractère faiblement militarisé de la formation politico-sociale andalouse en général, et valencienne en particulier, et, à travers la conquête catalano-aragonaise et la répression des révoltes musulmanes subséquentes, débouche sur la destruction des structures « tributaires » musulmanes. On aboutit à une conclusion générale résumée dans la formule : « Du système tributaire musulman au régime féodal chrétien ».

On reste le plus souvent confondu par l'érudition, l'ampleur de vues et la subtilité dont fait simultanément preuve P. Guichard. Mais il demeure que l'on peut ne pas être totalement convaincu par l'idée des « communautés rurales » autonomes, clé de voûte de sa démonstration, qui prend le contre-pied de la vision traditionnelle d'une domination absolue de la ville sur la campagne dans l'« Espagne musulmane », et s'inspire de l'interprétation tiers-mondiste du marxisme qu'a proposée Samir Amin¹. En effet, lorsque l'on voit apparaître dans les textes de telles « communautés », comme dans l'exemple de Peñiscola, qui ouvre l'ouvrage, elles ressemblent plus à de petites villes, dominant un espace rural constitué par un certain nombre de villages (*qarya/s*), qu'à ce que suggérerait *a priori* l'expression de « communauté rurale ». Il est vrai que ces organisations communautaires sont supposées être assez semblables à celles qui ont survécu au Maghreb jusqu'à l'époque contemporaine. Mais on ne peut négliger que les « communautés villageoises » constituent également une pièce-clé du régime seigneurial ou « féodal », selon la terminologie adoptée, européen, avec les « communautés d'habitants » de la France de l'Ancien Régime, ou les *concejos* castillans².

1. Curieusement P. Guichard cite non la version originale française *Le développement inégal, Essai sur les formes sociales du capitalisme périphérique*, Paris, 1973, mais sa traduction espagnole, évidemment à cause de l'introduction donnée par M. Barceló.

2. L'analogie avec le *concejo* castillan nous

paraît révélatrice, étant donné l'amphibologie du terme entre le *concejo* urbain, interprété traditionnellement comme une « communauté de ville et terre » et vue aujourd'hui comme une « seigneurie collective urbaine », et le *concejo* de village, qui correspond à la communauté d'habitants de l'ancienne France.

Un autre problème est que P. Guichard ne définit pas vraiment le régime « féodal » chrétien, qu'il oppose au système « tributaire » musulman et qui lui succède après la conquête, à la différence de l'analyse minutieuse à laquelle il se livre pour ce dernier. Quand on sait la vogue étonnante que connaît le vocabulaire « féodal » dans l'historiographie espagnole des quinze dernières années, par une réaction évidente, mais peut-être excessive, contre les thèses traditionnelles illustrées par C. Sánchez-Albornoz, on ne peut se défendre d'une certaine inquiétude. Certes P. Guichard évoque l'importance du processus de seigneurialisation qui affecte le royaume chrétien de Valence, de façon de plus en plus insistant, au cours du XIII^e siècle, mais le contenu et l'étendue, c'est-à-dire les limites, n'en apparaissent guère. Comme on ne dispose par ailleurs que de peu de travaux sur la vie rurale du Pays valencien entre le XIII^e et le XV^e siècles³, l'inquiétude ne se dissipe pas vraiment. Il ne s'agit certes pas là de vouloir diminuer la valeur du travail de P. Guichard, ou de lui reprocher de n'avoir pas écrit une autre thèse, dont nous savons pourtant qu'il possède les matériaux. Mais la démonstration opposant la société « tributaire » d'avant la conquête chrétienne à celle, « féodale », engendrée par celle-ci, ne sera pleinement convaincante que lorsque l'on disposera pour la seconde d'une étude d'une ampleur de vues en même temps que d'une netteté égales à celles du tableau que dresse P. Guichard de la première.

Une question importante à laquelle nous n'apercevons pas d'éléments de solution à travers le livre de P. Guichard est celle de l'explication de la permanence de groupes musulmans compacts dans le royaume de Valence reconquis, en dépit même des décrets successifs d'expulsion du XIII^e siècle. Tout en s'élevant contre la vision « optimiste » selon laquelle l'élément chrétien n'aurait représenté longtemps que des îlots de colonisation dans une mer musulmane, P. Guichard ne remet pas en question le fait de la permanence massive de ceux que l'on appelle des mudéjars, attestée notamment par l'intensité du problème morisque au XVI^e siècle. Cette permanence, faisant contraste avec les domaines de la reconquête castillane et, même, dans une moindre mesure, avec le cas antérieur de l'Aragon, doit-elle être attribuée à un caractère différent des reconquêtes castillane et catalano-aragonaise, ce qui ramènerait à la définition du « féodalisme » implanté à Valence par la conquête ? Ou bien conviendrait-il de l'expliquer par une difficulté plus grande rencontrée par les musulmans valenciens à s'acquitter de leur devoir religieux d'« émigrer » du pays de l'injustice ? ou encore par un attachement plus vif au sol de leur part ? Le problème nous paraît mériter qu'on s'y arrête.

Jean-Pierre MOLÉNAT
(C.N.R.S., Madrid)

3. L'impression qui résulte sur ce point de la bibliographie donnée par P. Guichard n'est pas contredite par celle qui ressort d'autres travaux récents sur la région. À quoi on pourrait peut-être objecter les abondants travaux du P. Burns,

qui ne vont guère au-delà du XIII^e siècle non plus, et ceux de la jeune école valencienne (A. Furio, F. García Oliver, E. Guinot), qui n'ont sans doute pas encore donné tous leurs fruits.

Pierre GUICHARD, *L'Espagne et la Sicile musulmanes aux XI^e et XII^e siècles*. Presses universitaires, Lyon, 1990. 232 p. Deuxième édition (partiellement) corrigée, 1991. 240 p.

Ce recueil de textes, réuni pour les besoins des candidats à l'agrégation d'histoire, vient combler un grand vide. Il n'offre pas seulement des traductions françaises, qui n'existaient pas jusque-là pour certains textes importants¹. Mais encore il coiffe l'ensemble de trois chapitres d'un « Rappel historique de l'Islam occidental aux XI^e-XII^e siècles » — s'agissant en fait de l'Islam d'Europe, ibérique et sicilien —, et fait précéder chaque document, textuel ou graphique, d'une introduction, dont l'étendue réduite, d'une page à une page et demie, n'a d'égale que la densité.

Il serait évidemment possible de discuter certains choix. On s'étonne qu'à propos de la disparition des communautés mozarabes, et du statut des minorités en général, seule la politique des Almoravides soit illustrée par un texte, et que place ne soit guère faite aux Almohades, au rôle probablement encore plus décisif sur ce point, encore que leur « intégrisme », ou leur « hérésie », soit évoqué d'un mot. En sens inverse, un extrait de la « Lettre du croisé anglais » sur le siège de Lisbonne en 1147 eût constitué une utile contrepartie, avec le problème qu'elle pose de la permanence de chrétiens, avec leur évêque, dans la ville jusqu'à cette date, et du camp choisi par eux postérieurement même à l'arrivée des armées maṣmūdiennes dans la Péninsule². Mais aborder la question de la politique des Almohades à l'égard des *dimmīs* aurait entraîné nécessairement de déborder le cadre tracé par la question d'agrégation et limité aux rivages européens de l'Islam occidental.

À de trop brefs délais impartis pour la réalisation de l'ouvrage sont probablement imputables quelques erreurs qui ne sont pas toutes corrigées dans la seconde édition, comme celle qui fait figurer la région de Cuenca, conquise par les Castillans en 1177, et jamais perdue par eux ensuite, dans les « reconquêtes almohades »³.

Jean-Pierre MOLÉNAT
(C.N.R.S., Madrid)

James M. POWELL (ed.), *Muslims under Latin Rule 1100-1300*. Princeton University Press, Princeton, 1990. 221 p.

Livre de synthèse, où cinq médiévistes se penchent sur un phénomène historique particulier (la situation des musulmans sous domination de pouvoirs politiques chrétiens d'Occident, c'est-à-dire de rite latin ou dépendant spirituellement de l'Église de Rome), mais dans des régions et des États différents de la Méditerranée (Portugal, Castille-Léon, Aragon-Catalogne, Sicile,

1. Ainsi pour le texte d'Ibn Bassām sur la politique d'Alphonse VI après la prise de Tolède, dont on trouve une autre version française récente dans K. Vlaminckx, « La reddition de Tolède (1085 A.D.) selon Ibn Bassām aš-Šantarīni », *Orientalia Lovaniensia Periodica* 16 (1985), p. 179-196.

2. Cf. *Conquista de Lisboa aos Mouros em 1147, Carta de um cruzado inglês que participou nos acontecimentos*, Lisbonne, 1989, réédition de la traduction de l'original latin.

3. Carte n° 60, reprise de *Les Musulmans de Valence et la reconquête*, t. 1, doc. 17, avec la même erreur.